

Fleurs de Ste-Catherine

Autor(en): **Foulon, Franz**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **34 (1896)**

Heft 49

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195882>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4.50; six mois, fr. 2.50.

ETRANGER : Un an, fr. 7.20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sobriquets rimés romands.

En complément de l'article très intéressant de M. Octave Chambaz, sur les surnoms des communes vaudoises, paru dans le *Conteur* de samedi dernier, un écrivain, très compétent en ces matières, a eu l'amabilité de nous adresser les lignes suivantes :

VUITTEBŒUF. — Les Vouaite-beu.

*Vouaite-beu, vouaite vaise,
Lo diablo tè tirè pè l'atasse.*

Le mot patois *vouaite* signifie regarder avec envie une chose, la reluquer, en désirer la possession. Reluque bœuf, reluque vache, le diable te tire par l'attache.

Traduction libre : Gens de Vuittebœuf, qui désirez le bœuf ou la vache de votre prochain, le diable vous tient par une attache pareille à celle avec laquelle on lie ces animaux pour les emmener.

BOUDRY. — Les Trin-na-bâton.

*Trin-na bâton
Amont lo pont,
Trin-na beuse
Arau l'Areuse.*

Méchante allusion aux nombreuses obligations militaires auxquelles étaient soumis les bourgeois de la petite ville, relativement moderne, de Boudry, entre autres de garder le pont sur l'Areuse, le seul. Car, en vieux français, le mot *bâton* désignait les armes en général. Un soldat porteur de l'épée à deux mains, de la hallebarde, de la pique ou de l'arbalète, était un homme *embâtonné*; c'est la raison pour laquelle, lorsque l'arquebuse, puis le mousquet parut, et qu'on en arma les milices (après la conquête de 1536), on l'appela chez nous *bâton bornu*, c'est-à-dire arme creuse, bâton percé en tuyau, avant de le nommer *pétairu* ou *pétairon*, mot aussi tombé en désuétude.

Le pendant du sobriquet des gens de Boudry est celui des bourgeois de Cossonay, *Trinna-dague*, en français *Traine-sabre*.

BEVAIX

*A Bèra, tot lydi va:
Le margou, le tsa!*

A Bevaix, tout y va : les matous, les chats. Allusion au tempérament amoureux prononcé des Bévassous. P. D.

De la Lausannoise

et où il n'en est pas parlé.

Supposez qu'il soit suggéré à un petit jeune homme, amateur, de pondre un article de journal, et qu'il ait la folle présomption de vouloir en écrire un, à seule fin de se distraire et de tuer les longues soirées d'hiver, voici ce qui lui arrivera neuf fois sur dix.

Le quidam en question, las du tour de ville et de sa partie de cartes habituelle, restera un soir, après souper, au sein de sa famille, avec l'intention arrêtée et l'ambition louable d'écrire quelque chose digne d'être lu. Il mettra ses babouches, prendra du papier blanc, une plume neuve, s'assiera confortablement, allu-

mera probablement une cigarette et cherchera dans sa fumée bleuâtre un brin d'inspiration.

D'abord il lui faut un titre ou du moins une idée qui lui en suggère un. A tout hasard il apposera sur son papier immaculé le mot : *Causerie*. C'est vague, le sujet est grand et divers, mais n'importe, le petit jeune homme est satisfait : c'est la première pierre de l'édifice.

Dans sa chambre bien chaude, le fourneau ronronne, sa lampe projette sur sa tête inspirée une blanche lumière, pendant qu'au dehors l'on entend vaguement le cornet des « trams » et le roulement d'une voiture dans le lointain.

Tout en fumant, il se serre le front, fixe sur son papier trop blanc son titre tout seulet, trace au-dessous une barre que machinalement il orne de petits festons et de petites hachures, picote de petits points les lignes de sa page... mais l'inspiration ne vient point...

Il devient alors légèrement inquiet, s'agite sur sa chaise, voit à la pendule qu'il est déjà dix heures et qu'il en est à sa troisième cigarette. « Voyons, voyons, monologue-t-il, quel sujet nouveau peut-on bien offrir aux Lausannois ? » Il évoque successivement une aventure en « tram », une idylle, une charge à fond contre le corset, puis en dernier lieu s'arrête à une analyse sur la Lausannoise : sa vie, ses tics et son esprit. Ce dernier sujet lui plaît entre tous, comme le plus conforme à ses goûts ; il est plus complexe, c'est vrai, mais tant mieux, il y aura davantage à décrire.

Pendant ce temps, notre journaliste a souligné d'un second trait son titre : « *causerie* », l'a derechef enjolivé de petits festons et de délicates hachures. Il se fait tard, décidément, le feu est éteint, ses pieds s'engourdissent dans ses babouches et il fait la réflexion amère qu'il n'a jamais plus sommeil que dans ses veillées à la maison.

Pourtant une réaction survient : « Sapristi ! suis-je ici pour écrire ou non ! grommelle-t-il. Il est onze heures ; en une heure on peut faire bien des choses. »

Et le voilà de nouveau à chercher à ce qu'il en dira de ces Lausannoises ; il se gratte le nez de sa plume, examine au plafond les ronds que fait sa lampe, sa studieuse lampe ; puis, soudain, en sous-titre flamboyant, il écrit en caractères mi-gras : « La Lausannoise, ses tics et son esprit. »

Cette fois, ce dernier effort l'a fini. Ses pieds sont tout froids, ses paupières s'engourdissent. Impatient, il se lève en ajoutant en *aparté* : « Passé une riche soirée, rien qu'un titre, bigre !... Qu'ai-je aussi à vouloir décrire les Lausannoises. »

Le bon jeune homme, alors, sinon content, du moins fatigué, serre sa plume et son papier, puis dépose au chevet de son lit ses fameuses « babouches littéraires. »

Au lit il rêve qu'il est devenu célèbre, qu'on s'arrache sa copie et qu'un reporter indiscret a décrit dans une revue illustrée son intérieur, qu'il a vanté son ardeur et sa facilité au travail et, — détail confidentiel — que le « Maître »

fume jusqu'à onze cigarettes par soirée.... Et une bonne nuit s'en suit. SAM

L'auteur de la charmante fantaisie qui précède nous permettra d'espérer qu'il ne se bornera pas à nous mettre ainsi l'eau à la bouche, mais qu'il voudra bien nous donner prochainement et d'une manière plus complète le portrait de la *Lausannoise*. (Réd.)

La société de l'Union chorale convie ainsi ses membres à sa soirée-choucroute :

Lozena, le 28 de noveimbro 1896.

A ti lè Chorailions et à ti lè z'amis dè la Choralà, salut !

L'est la mouâ, du on part d'ans, dè sè revâirè dévânt Tzalande po medzi ti einseimblio dè la sâocesse ào fêdzo, ài tchoux, dâi piotons, avoué de la campouta ào bin de la papetta ài porà.

Sti an, voutron Comité lai ia sondzi assebin, mà l'est rudo dein lè z'eimbarras, kà l'annâie a età destra crouie : la plliodze ne botzivè pas, lo vin ne vaut rein, pas moian d'ein preindrè 'na fédérale ; n'ia perein dein la tièce ; lo Marc s'est mariâ, et la Caroline s'ein va à l'épetau !

Mâ ne faut pas plliorâ po tot cein, na, kà Fritz Perrin dè Payerno, lo bio-frarè à Rapin dâo Quarro, no z'a fê derè que volliavè bins-tou fotrè bas on puch-int gros caïon — lè la vretâ — on gros caïon qu'è l'onclliô dâo petit rodzet que lè Payernois ont ganguelhi su 'na lotta po lo fêrè vâirè à la grant' Abbaïy vaudoise dè l'exposechon.

L'a offâi à Louis, lo galé Louis, dè lâi remetrè lè pllie ballès sâocesses, lè sâocesson, lo boutefa, lè quatre piotons, lè duès z'orolhiès et la tiua dè l'onclliô ; mà fâi gâ ! l'ai iara à medzi !

Clliâo que renasquèront de bâirè dâo novè demandèront dâo noinante-cin, dè cé tant bon vin que noutron brâv'ami Dè-n'ria avâi batzi l'an passâ lo *Rebaille-m' ein-mè*.

Vo z'êtè ti coumandâ po lo deçando 5 dè de-cimbro que vint à 8 hàorès dâo nè, dein lo grand pâilo d'amon dâi Trâi-Suisses, po rupâ ellia boustifaille, fîfâ on moué de botolhiès, et, on iâdzo bin repèssu, tzantâ et rirè tant qu'aprè mi-né.

Lo programme coumeint diont pè lo Théâtre, est se bio que voutron Comité n'ousè pas lo fêrè vâirè d'avance : vo n'âi qu'à veni ti.... mà mein dè fennès !

Atzivo ! et à deçando nè Lo Comité.

Nos lectrices accueilleront sans doute avec plaisir la jolie et spirituelle analyse que Monsieur Franz Foulon fait du chrysanthème, de cette charmante fleur d'automne, la dernière qui vienne nous égayer un peu et nous tenir compagnie, à l'entrée de l'hiver. L'auteur des lignes qui suivent donne au chrysanthème le nom de *fleur de Sainte-Catherine*. Il va vous expliquer pourquoi.

Fleurs de Ste-Catherine.

Le sentiment populaire qui méconnaît ingénument les classifications scientifiques et trouve, pour les remplacer, des définitions poétiques d'une précision souvent exquise, a donné depuis longtemps le nom de fleurs de Ste-Catherine à cette tardive floraison d'automne que nous appelons, très improprement, les chrysanthèmes.

Et ce n'est pas seulement parce que ces fleurs mélancoliques s'épanouissent aux environs du 25 novembre, fête de la patronne des vieilles demoiselles, mais surtout parce qu'elles sont elles-mêmes de vieilles demoiselles, dans ce royaume charmant où la rose est la reine toujours fêtée.

Elles prodiguent leurs couleurs et leurs frères parfums à une époque où les papillons ont fait leur choix depuis longtemps. Les autres fleurs, plus heureuses, ont reçu les hommages de ces galants aux beaux jours du printemps et de l'été. Celles-là ont entendu les oiseaux leur chanter éperdument leurs cantiques d'amour. Elles ont senti les chauds rayons du soleil épousser leurs pétales, leur verser la force, l'éclat et la fierté.

Hélas ! il n'en reste plus : de papillons, d'oiseaux chanteurs et de rayons. Dans les jardins dépouillés, au milieu des feuilles tombées autour d'elles comme des illusions fanées, les fleurs de Ste-Catherine sont seules. Et c'est pour rien qu'elles s'épanouissent, pour rien qu'elles se font belles, se parent des atours les plus somptueux ; déjà elles désespèrent, sous leur calice étalé leur tige se dessèche et si vous retiriez le bâtonnet qui leur donne une prestance factice — elles tomberaient sur le sol éplorées et lamentables.

Et pourtant, qui donc a pensé à elles lorsque dans la jeunesse de l'année, les violettes, ces grisettes de la nature, embaumaient le vert gazon ? Qui donc a pensé à elles lorsque triomphaient les tulipes, ces demi-mondaines aux toilettes criardes ? Qui s'est souvent d'elles lorsque les lys, ces jeunes filles hautaines et virginales, attiraient uniquement nos regards ? Et quand sont arrivées les roses, ces superbes et cruelles grandes dames dont les épines nous ont blessés, qui donc a donné une pensée aux tristes fleurs de Ste-Catherine ?

Et voici que nous nous prenons soudain à les aimer. Au moment d'entrer dans l'hiver, cette vieillesse de l'année, nous sentons tout à coup la détresse de n'avoir plus de fleurs pour consoler notre ennui et embaumer notre exil.

Les jours s'écoulent vite, les jours sans couleur et sans parfum où nous resterons désespérés en face de nous-mêmes — où nous serons pareils à ces jeunes gens volages qui n'ont pu fixer leur choix nulle part et que l'âge surprend sans compagnes et sans famille. Et vite nous prodiguons nos soins aux chrysanthèmes, nous leur donnons la bonne place dans la maison, près de la fenêtre, nous leur versons l'eau, les amendements, la chaleur, pour que les plantes épuisées y retrouvent la vie, nous donnons des fleurs, encore, toujours. Mais tout est inutile ; elles vont mourir, lassées d'être appréciées trop tard et inconsolées de la destinée.

Fleurs de Ste-Catherine, patronne des vieilles demoiselles, vous avez des sœurs parmi nous.

Celles-là aussi on les a dédaignées, ou on les a oubliées. La menteuse folie du printemps et de l'été nous a égarés à la poursuite d'éphémères amours dont nous n'avons rapporté que l'amertume de la désillusion. Des violettes et des tulipes, des lys et des roses ont enchaîné notre cœur en de décevants caprices. Toute notre jeune saison a été ainsi dépensée sans profit et sans but. Et ce n'est que lorsque l'hiver est là, lorsque les feuilles mortes jonchent les chemins, quand nous entendons gémir la rafale et quand déjà des cendres mélancoliques emplissent nos foyers, ce n'est qu'alors que nous comprenons votre beauté et votre charme, ô douces fleurs de Sainte-Catherine !...

Que leur a-t-il donc manqué pour qu'en passant à côté d'elles, nous ne les ayons pas jugées dignes de notre attention et de notre tendresse ? Pourquoi n'avons-nous pas écouté la voix qui nous disait : « Un jour vous serez désespérés de n'avoir plus une de ces tendres fleurs pour égayer votre vieillesse » ? Hélas ! nous n'avons qu'à nous en prendre à nous-mêmes si nous n'avons pas compris plus tôt toute la joie des yeux et du cœur qu'elles pourraient nous donner, alors que nous en aurons tant besoin.

Il n'y a pas si longtemps que le chrysanthème était une fleur banale et vulgaire dont personne ne s'inquiétait. C'est à peine si elle était admise dans

les jardins les plus modestes. Des horticulteurs intelligents la jugèrent digne, cependant, de soins attentifs. Ils entreprirent de la cultiver. Par des soins constants, une judicieuse sollicitude, ils la développèrent, l'améliorèrent sans cesse et l'amendèrent à cette magnifique floraison qui décore nos salons et nos vérandas à l'arrière saison. Ce n'était auparavant qu'un simple pyréthre ; c'est elle qui nous donne désormais la dernière et chaude émotion de la splendeur de l'été !...

Telle est aussi la destinée des fleurs humaines de Ste-Catherine. Il dépend de nous de les voir s'épanouir dans tout leur éclat et toute leur beauté. Que faut-il pour cela ? Peu de chose : une tendresse sincère, un rayon d'amour vrai.

Nous les verrons se transformer sous nos yeux, comme ces horticulteurs avisés qui assistèrent à l'étonnante métamorphose des anciens chrysanthèmes. Et tout au moins, elles ne nous feront pas regretter une splendeur éphémère, meurtrissante comme celle des roses. Elles nous donneront leurs trésors à une époque où ils seront pour nous sans prix, où nous en goûterons la forte et sereine jouissance et où ils seront là pour nous convaincre que les beaux jours enfunis n'ont pas été un vain rêve et qu'il en est resté quelque chose qui embaume et réjouit.

Fleurs de Ste-Catherine, le sentiment populaire vous a exquisément baptisées. Vous êtes bien les sœurs de celles dont on fête aujourd'hui la patronne. Votre touchante histoire nous trace nos devoirs et elle nous apprend, une fois de plus, que nous passons souvent auprès de notre bonheur sans le saisir. Je ne puis voir sur vos tiges fléchissantes s'épanouir vos corolles charmantes sans penser à toutes celles que notre indifférence fait cruellement souffrir et qui, pour si peu que l'on s'occupât d'elles, seraient belies et chères comme vous.

Je me dis que vous résumez à nos yeux désillusionnés le charme et l'ivresse de l'été défunt. Et je songe que rien n'est plus triste qu'un hiver sans fleurs, rien — hormis une vieillesse sans compagnon.

Franz Foulon.

Nyon, le 1^{er} décembre 1896.

Monsieur le rédacteur,

Nous avons lu avec un certain intérêt l'amusante aventure des deux gendarmes et du chasseur, relatée dans le *Conteur* du 28 novembre.

Sans cependant pouvoir certifier l'authenticité de ce récit, nous ne doutons pas que les gendarmes, qui avaient à cœur de s'assurer de la régularité du droit de chasse du fuyard, se soient décidés à faire l'ascension de l'arbre, ce qui nous paraît tout naturel.

Mais nous avons peine à croire qu'ils aient employé, pour interpellier leur homme, le terme de « au nom de la loi », cette expression n'étant guère utilisée dans la gendarmerie, chacun sachant parfaitement que cette dernière n'agit qu'en vertu de la loi.

Vous remerciant par anticipation, nous vous prions de croire, monsieur le rédacteur, à l'assurance de notre haute considération.

Rour le poste,
BUTTEX.

(Brigadier, vous avez raison ! (Réd.))

Réclame fleurie. — Un des principaux journaux de Glasgow vient d'avoir une idée assez originale. Dans un but de réclame sans doute, le rédacteur a chargé un horticulteur de planter, sur une immense pelouse, des fleurs aux couleurs vives, disposées de manière à reproduire le titre du journal en question. Cette pelouse, qui est au flanc d'une colline, se trouve le long d'une ligne de chemin de fer, de sorte que tous les voyageurs qui passent par là ne peuvent manquer de remarquer l'ingénieux parterre de fleurs parlantes.

Chaque lettre de cette singulière annonce mesure douze mètres de haut, et le titre en entier couvre un espace de quatorze cents mètres carrés !

Pour curieuse qu'elle soit, l'invention n'est

cependant pas tout à fait nouvelle. Il existe déjà, à l'île de Ténériffe, une annonce fleurie du même genre. C'est une réclame monstre pour une grande Compagnie industrielle locale. Les lettres ont dix mètres de haut et la phrase tout entière, longue de deux cent quarante-huit mètres, peut se lire distinctement à plus de trois milles en mer !

Tunnels. — Voici, dit un journal français, la longueur des principaux tunnels donnant accès au réseau français, ou qui en font partie intégrante :

Le tunnel du Saint-Gothard mesure 14,920 mètres ; le souterrain du Mont-Cenis mesure 12,220 mètres.

Immédiatement après viennent ceux de Mauvage, sur le canal de la Marne au Rhin, 4,700 mètres ; de la Nerthe, ligne de Marseille, 4,638 mètres ; de Blaisy, ligne de Paris-Lyon-Méditerranée, 4,100 mètres ; Du Credo, sous la montagne de ce nom, ligne de Genève, 3,900 mètres ; de la Houblonnière, ligne de Caen, 3,100 mètres ; de Dommarin, ligne de Strasbourg, 2,678 mètres, et de Rolleboise, ligne de Rouen, 2,600 mètres.

Les trois Dumas.

Il est question de grouper, sur la place Malesherbes, autour du bronze de l'auteur d'*Antony*, celui de son fils, l'auteur de la *Dame aux Camélias*, et celui de son père, le général des armées de la République. La place Malesherbes prendrait alors le nom de place des Trois-Dumas.

A ce propos, la *France* donne de curieux détails sur la force musculaire de ces trois hommes, qui avaient tous une taille de colosse.

Lorsque Dumas 1^{er} se maria, dit ce journal, son mollet était juste de la grosseur de la taille de sa femme. Souvent, au manège, passant sous une poutre, il s'amusait à la saisir et à enlever son cheval entre ses jambes, la poutre dans ses bras. Une autre fois, il posait deux hommes sur une de ses jambes pliée, et, avec ces deux hommes en croupe, il parcourait à cloche-pied un espace d'une dizaine de mètres. Un jour, sortant du château qu'il habitait, et n'ayant pas la clef de la barrière, il prit la barre transversale, la secoua deux ou trois fois et fit sauter la pierre où elle était scellée. Et c'était un jeu pour lui que de passer quatre de ses doigts dans quatre canons de fusils et de soulever ainsi les quatre fusils, non pas à bras, mais à doigts tendus !

Les exercices d'athlétisme n'étaient pas toujours aussi inoffensifs. Le général était mulâtre, comme on le sait. Il se trouvait, un soir au théâtre, dans l'avant-scène d'une femme à la mode, lorsqu'un jeune fat lui vint rendre visite et lui proposa de la reconduire après le spectacle.

— Je vous remercie, dit-elle, en désignant le général, j'ai le bras de monsieur.

— Bah ! fit le petit maître avec une moue impertinente, je prenais monsieur pour votre domestique !

Dumas 1^{er} bondit, prit le drôle par le collet, et, le soulevant comme une plume, le lança sur la scène. Tableau.

Ce colosse devait engendrer un colosse. Il n'y faillit point. Voici dans quels termes il fit part au général Brune de la venue au monde de celui qui, jaloux des lauriers paternels, devait prendre Soissons et conquérir Naples avec les chemises rouges :

« Ma femme vient de me donner un garçon qui mesure dix-huit pouces et pèse six livres et demie. S'il continue, à vingt-cinq ans ce gaillard-là ne sera pas un pygmée. »

Oh ! non, ce n'était pas un pygmée ! Cette vaste intelligence était logée dans un corps d'hercule. Il avait un biceps et une poigne formidables, et même il en tirait vanité. Il m'a raconté qu'au temps où il brigait la députation dans l'Yonne, ses partisans organisèrent une réunion publique. Il y vint une heure en retard, un électeur grincheux grommela sur son passage :

— C'est indécent de faire ainsi poser le monde !

— Tenez, fit Dumas II, en lui allongeant une maitresse gifle, qui valait un coup de poing, vous n'avez rien perdu pour attendre !